

Eglise Nativité de Notre Dame



Crédit photo : vue de sud (A.C.)

Erigée au XIII^{ème} siècle, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1926.

Infos pratiques

Catégorie : Patrimoine culturel

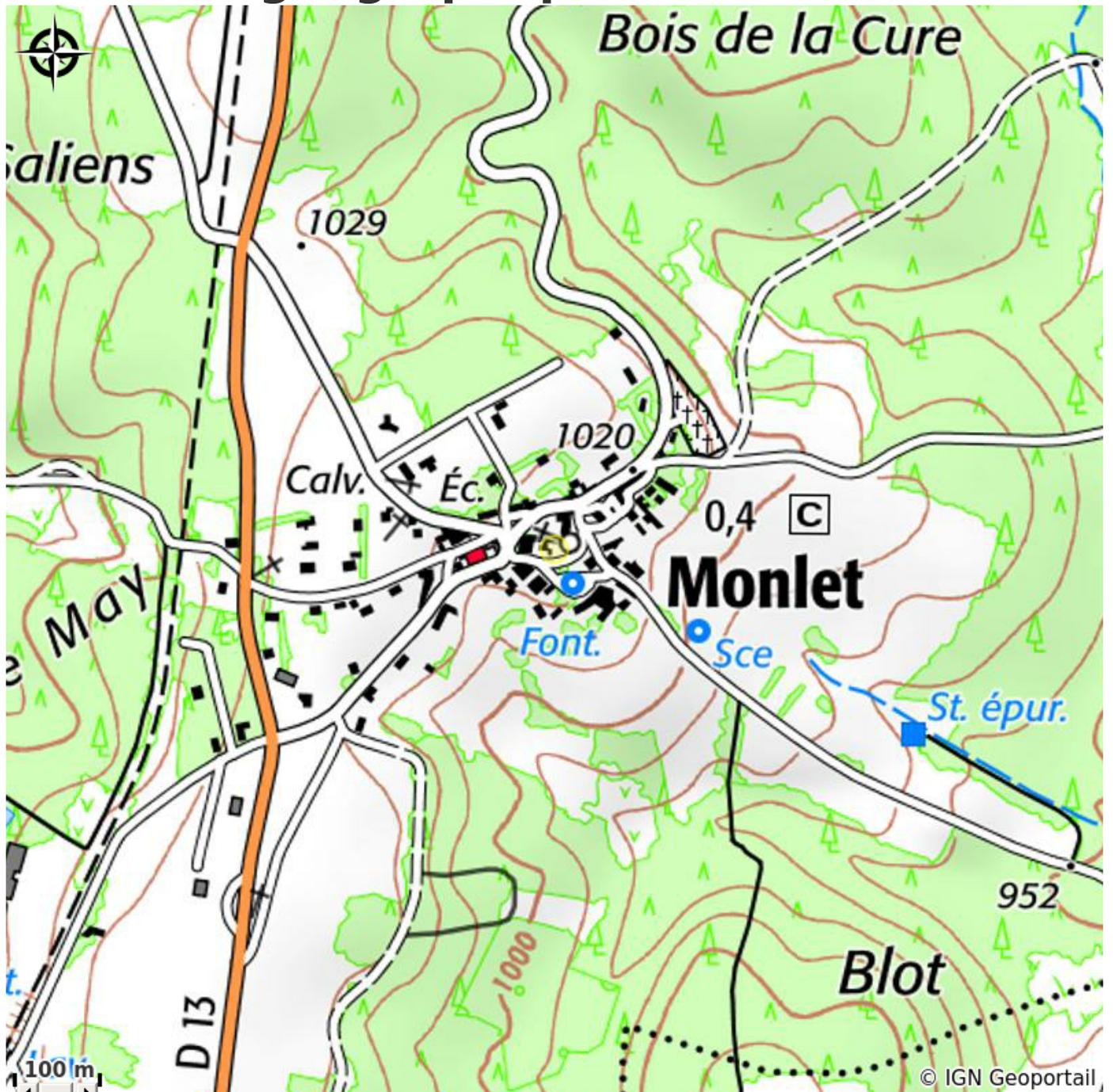
Description

On est frappé par la polychromie des matériaux qui la composent et le caractère massif de ses contreforts. Lors de travaux en 1970, des vestiges gallo-romains ont été rassemblés :

un sarcophage, taillé dans un bloc de granit, a été placé debout sous le grand vitrail un labrum qui servait aux ablutions à l'entrée des temples romains a été placé près de l'entrée. Après avoir rempli la fonction de cuve baptismale, il n'est pas exclu qu'il ait servi d'abreuvoir...

L'intérieur, roman à la base avec des ajouts gothiques au XVIème siècle est d'une grande sobriété avec laquelle contraste le magnifique rétable Louis XIII.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année, tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.
Récupérer la clé de l'église à la mairie contre dépôt d'une pièce d'identité.

Tarifs:

Gratuit.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme de l'agglomération du Puy-en-Velay le
03/11/2022

Contact

le bourg
43270 Monlet
Tél. 04 71 00 73 65